

et déjà, que le Sénat, composé de doctrinaires sectaires et haineux, sera plus hostile à l'Eglise que ne l'a été la Chambre, et rétablira les passages du projet Briand que celle-ci avait réformés ou adoucis. Tout compte fait, si rien autre ne vient entraver la marche des événements, cette loi ne serait votée que dans les premiers mois de 1906.

— Je dis : si rien ne vient entraver les plans caressés ; or l'inconnu est aux portes, et des membres du gouvernement commencent déjà à prévoir le cas où, soit pour une raison soit pour une autre, la loi serait envoyée après les élections de 1906. Voilà l'exposé, que j'ai tout lieu de croire fidèle, de la situation actuelle. Nous pouvons en conclure que tout n'est peut-être pas encore désespéré ; en tout cas, nous devons en prendre motif pour nous humilier davantage devant Dieu, et demander avec plus d'insistance qu'il vienne au secours de celle qui fut pendant tant de siècles la Fille aînée de l'Eglise, et son port le plus assuré contre les tempêtes.

DON ALESSANDRO.

ENCYCLIQUE DE SA SAINTETE PIE X

Sur l'enseignement de la Doctrine Chrétienne

 L'ENCYCLIQUE que le Saint-Père a fait publier le 15 avril dernier, et que Mgr l'archevêque nous charge de reproduire en entier dans la *Semaine religieuse*, traite de l'enseignement de la doctrine chrétienne.

Le pape y expose, à grands traits, la nécessité de l'éducation religieuse élémentaire.

Si la situation de la religion dans le monde semble chaque jour plus difficile ; et si certaines populations se détachent insensiblement de l'Eglise, nous devons avant tout en chercher les causes profondes dans l'ignorance des choses de Dieu. Au sein même des sociétés que